

Jean Daniel CHAOUI
CONSEILLER ELU
Afrique centrale,
australe et orientale

ASSEMBLEE DES FRANÇAIS DE L'ETRANGER



www.afe.org

Tananarive, le 17 juillet 2020

Secrétaire Général de l'AFE

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous trouverez ci-après une question écrite. En vous remerciant de la transmettre au Service intéressé, veuillez croire à l'expression de mes sentiments très amicaux.

Jean-Daniel Chaoui

64 Bis FM Morondava Antehiroka
AMBOHIDRATRIMO 105
MADAGASCAR

E-mail : jd.chaoui@blueline.mg
Blogg : <http://adfe-madagascar.blogg.org/>
Tél: (00 261) 20 22 589 20
Mobile: (00 261) 32 40 283 36

L'aide sociale en faveur des français vivant à Madagascar.

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19 a accentué une précarité déjà endémique chez certains de nos compatriotes résidents à Madagascar. Elle a mis en relief Les difficultés de réactivité et de financement de l'aide sociale consulaire en réponse à cette situation alors que les sommes annoncées pour l'aide sociale par les ministres sont sous utilisées.

La communauté française à Madagascar approche les 20 000 personnes, dont moins de 17 000 sont inscrites sur le registre du Consulat général de Tananarive. La crise sanitaire a débuté en mars avec une période de confinement dure qui a duré 6 semaines à Tananarive, puis à Tamatave, renouvelée le 6 juillet dans ces deux villes pour au moins 15 jours, probablement plusieurs semaines encore. Le pic de l'épidémie est prévu en aout. Les échanges entre les principales villes ont aussi été interdits depuis le début mars.

L'approche sociologique montre que les familles les plus touchées sont les familles tirant leurs revenus des activités informelles arrêtées par les confinements successifs, ainsi que les salariés (chauffeurs, ouvriers, employés, notamment) des entreprises qui ont recouru au chômage technique et celles qui ont ou vont fermer prochainement. De nombreuses familles françaises binationales font partie de cette population urbaine, exerçant les « petits métiers »

L'aide sociale mise en place par le consulat et les 11 OLES du pays a pu commencer à répondre à ces détresses en proposant des distributions de paniers de vivres ou de bons d'achat de produits alimentaires de base. Il est acquis que les besoins en aides de base (alimentation, santé) ne vont pas diminuer d'ici la fin 2020, le pic de l'épidémie étant prévu fin aout. Aussi, l'aide sociale aux familles indigentes françaises doit être continuée.

Cette aide est constituée essentiellement de produits alimentaires de base, distribués tous les 15 jours, quatre fois au maximum, soit deux mois d'aide. De l'ordre de 42 € par mois pour une famille de 4 personnes, elle est distribuée par les OLES. Elle a été utilisée pour environ 380 familles à ce jour dans toute l'île, et une estimation de 450 à aider d'ici la fin d'année est raisonnable, soit *un complément de subvention nécessaire à hauteur de 40 000 € environ.*

Le secours occasionnel de solidarité (SOS) mis en place à l'occasion de la crise, en remplacement des autres aides, notamment l'aide à durée déterminée, est inadéquat pour le public décrit à Madagascar. Il ne correspond ni à la situation, ni au profil des populations indigentes présentées dans cette note.

Le budget 2020 du Ministère et de la DFAE pour l'aide sociale (14 millions €) augmenté des 50 millions€ votés il y a peu, et du budget du Stafe (1.8 millions €) devrait pouvoir donner satisfaction aux besoins de nos compatriotes en grande difficulté. Les sommes dédiées sont donc là, mais sont sous-utilisées pour plusieurs raisons :

1. Une lourdeur administrative récurrente : l'extrême lenteur des services à se mobiliser, à évaluer les besoins puis à mobiliser les fonds.
2. L'absence de directives adaptées aux situations locales de la part des services centraux de la DFAE et le manque de délégations d'initiative confiées aux postes.

Les aides alimentaires financées par les subventions « ordinaires » des OLES n'étaient pas prévues pour faire face à une telle situation et elles seront épuisées prochainement, estimation fin août.

Les services sociaux de la DFAE seront-ils en mesure de débloquer pour la fin du mois d'août les crédits nécessaires et de les faire parvenir au poste à Tananarive à destination des OLES afin que nous puissions « nourrir » cette population française indigente ?